AR PREFECTURE

082-218201127-20201210-CM20201210_32-DE

Regu le 16/12/2020

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 10 décembre (10/12/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 04 décembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

M. Romain LOPEZ, Maire.

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, Adjoints,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

Madame GAYET est nommée secrétaire de séance.

32 - 10 décembre 2020

32. Extension école Mathaly- Demande de subventions

Rapporteur: Madame GAYET.

Considérant la nécessité d'agrandir, dans les plus brefs délais, l'école Mathaly pour en améliorer le fonctionnement, notamment en faisant l'acquisition d'un bâtiment modulaire, dont l'implantation sera pérenne.

Considérant que le projet est estimé à 90 000 € HT (soit 108 000 € TTC),

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Etat et le Conseil Départemental du Tarn et Garonne,

AR PREFECTURE

082-218201127-20201210-CM20201210_32-DE

Regu le 16/12/2020

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

| DEPENSES | HT | TTC |
|-------------------------------|-------------|--------------|
| Maîtrise d'œuvre | 9 500,00 € | 11 400,00 € |
| Fondations, extension réseaux | 10 500,00 € | 12 600,00 € |
| Acquisition et installation | 70 000,00 € | 84 000,00 € |
| Total | 90 000,00 € | 108 000,00 € |

RECETTES

| Partenaires | % | MONTANTS |
|--|------|-------------|
| ETAT | 50% | 45 000,00 |
| Conseil Départemental (30 % de 48 000 €) | 16% | 14 400,00 |
| Commune | 34% | 30 600,00 |
| TOTAL | 100% | 90 000,00 € |

Vu le projet et le plan de financement,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

APPROUVE le projet et le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat et du Conseil Départemental du Tarn et Garonne,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 14 décembre 2020

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :